

Censeur donne les nouvelles 24 heures avant les journaux de Paris.

ON S'ABONNE :

au Bureau du Journal, quai St-Antoine, n° 27, et grande rue Mercière, n° 32, au 2^e me.

à Paris, chez MM. Lepelletier-Bourgoin, officiers de correspondance, place de la Bourse, n° 5, au 1^{er}.

PRÉ : Hors du département du Rhône, 1 franc de plus par trimestre.

francs pour 3 mois ; francs pour 6 mois ; francs pour l'année.

CENSEUR,

Journal de Lyon,

POLITIQUE, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.



OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DU 24.					
PAR RICHARD PÈRE ET FILS, Ingénieurs-opticiens, brevetés, quai St-Antoine, 11.					
HEURES.	THERM.	HYGROM.	BAROM.	VENTS.	CIEL.
6 heures du mat.	d. au dessus de 0.	deg.	27 pou. lig.		
Midi....	15 l. au dessus	75 deg.	27 pou. 8 lig.	Sud.	couvert
SOLEIL.			LUNE.		
Lever.	Midiv.	Couch.	Phases.	Age.	
6 h.	11 h.	4 h.	Nouvelle lune.	6	
52 n.	44 n. 10.	57 n.			

Le CENSEUR ne donne de publicité qu'aux avis, lettres et documents revêtus de signatures connues, ou dont les auteurs se font connaître de la Rédaction.

Lyon, 24 octobre 1838.

RÉFORME ÉLECTORALE.

PÉTITION LYONNAISE.

Depuis quelques jours seulement la pétition demandant la réforme électorale circule dans notre ville, et déjà plusieurs milliers de signatures la couvrent. Toutes les classes de notre société viennent spontanément unir leurs efforts et se donner la main sur ce terrain légal. C'est là un fait important à constater dans une cité tant de fois en proie aux malheurs de la guerre civile ; c'est une douce consolation pour les vrais amis du pays que de voir les Lyonnais invoquer l'oubli des discordes anciennes, et dans le souvenir de leurs malheurs passés ne puiser autre chose que le désir de se réunir à toute la France pour obtenir une réforme réclamée par elle.

Lyon, plus qu'aucune autre ville, supporta avec impatience le joug de la Restauration ; les fatals événements de 1817, les tentatives de 1821, les élections de 1824, la promptitude du mouvement insurrectionnel de 1830 l'ont assez prouvé. Le but de tous les hommes qui comprennent les besoins de notre époque est aujourd'hui de détruire les lois faites sous la Restauration, cette époque où la révolution s'arrêta d'abord et fut ensuite entraînée en arrière ; époque fatale, où tout ce qui avait été posé fut mis en doute, où tous les principes furent attaqués ; temps de désastre politique, durant lequel furent semées sur la route ces lois nouvelles qui pèsent aujourd'hui sur la société et embarrassent la marche de la révolution, obligée de s'en défaire pour aller en avant, car elles entravent ses pas.

Personne ne niera que le peuple eût, après sa victoire de 1830, le pouvoir de briser tout le passé qui lui pesait ; il venait de proclamer la souveraineté du peuple ; 89 recommençait. L'histoire dira quels ressorts on fit jouer pour l'amener à désarmer, et à laisser à ceux qui n'avaient point partagé ses périls le soin de profiter de sa victoire.

Aujourd'hui il ne s'agit plus de combats ; c'est avec les armes de la charte que toute la France demande la réforme ; elle sait bien qu'elle est dans la légalité, dans son droit, et qu'elle n'a rien à redouter de sa manifestation. Rien ne la détournera donc du devoir qu'elle remplit ; car la pétition n'est pas seulement un droit, elle est encore un devoir. Rester muet devant le fatal système qui nous régit, subir le privilège sans se plaindre hautement, quand on le condamne tout bas, ce serait se rendre complice du mauvais vouloir ministériel qui pourrait répondre : « Je n'ai pas méconnu le vœu national, puisque la nation n'a pas fait entendre de vœux. » Se taire ce serait comprimer, étouffer les germes que 1830 a semés ; ce serait mériter les souffrances que le système suivi depuis huit ans a fait peser sur nous.

La pétition lyonnaise est donc un gage de sécurité pour l'avenir.

Ce qui se passe à Lyon et dans toute la France doit donner foi dans les destinées du pays, car les réclamants sont dans le vrai, c'est-à-dire dans la justice qui n'est autre chose que la vérité.

Ce qui importe aujourd'hui, c'est de poursuivre légalement l'œuvre de la révolution ; il ne faut se laisser intimider ni par les menaces de ceux qui crient à l'anarchie, ni par les terreurs qu'ils simulent ; la France a le droit de faire entendre sa voix. Ce n'est pas son épée qu'elle jette dans la balance où se pèsent ses destinées ; ce sont ses vœux qu'elle dit, ses vœux qui sont tout puissants, et dont nul au monde n'a le pouvoir d'empêcher la proclamation, ses vœux surtout légalement exprimés, ce qui est d'une haute

importance dans notre société, où la forme prédomine souvent le fond.

Une chambre réformée peut seule mettre en harmonie nos lois avec l'esprit révolutionnaire du pays, faire disparaître les embarras qui gênent le progrès et sont une source constante de tiraillements. Elle seule pourra, en obéissant au principe qui l'aura formée, relier le temps passé au temps présent, et marcher à la conquête nouvelle de ce que nous avons perdu.

La réforme électorale sera le remède à la corruption qui nous tue ; c'est là ce qu'appellent le besoin d'ordre, la lassitude de ce désordre moral dans lequel nous vivons ; c'est le but que nous désignent la civilisation, la justice. Elle doit faire triompher le droit sur le privilège, faire prévaloir les intérêts de tous sur les intérêts de quelques-uns ; elle est un gage de sécurité politique et de sécurité morale. Que tous les hommes qui veulent sincèrement le bien du pays signent donc la pétition pour la réforme ; car leur union fera leur force.

Les ennemis de la réforme prétendent que cette mesure est inutile, parce que ceux qui paient 200 f. n'ont pas d'autres intérêts que ceux qui paient moins. Mais l'argument dont ils se servent ici est précisément celui qu'il est le plus facile de retourner contre eux. Nous comprenons un privilège injuste, dans un but de conservation ; il blesse les idées, les vœux de la nation, il est contraire à l'esprit public, mais au moins il a un but ; il est une arme dans les mains d'un parti, mais, du moment qu'on déclare que tous ont les mêmes intérêts, pourquoi ne pas donner à tous les mêmes droits ? On serait logique, on n'encourrait pas le reproche d'injustice, et surtout on marcherait avec cette force irrésistible que donne à un gouvernement l'assentiment d'un grand nombre. Jusque-là il y aura oppression de la majorité par une très-petite minorité ; il y aura de l'arbitraire tant qu'il y aura un monopole, tout légal qu'il soit ; les maux du pays ne seront réparés, les abus ne seront redressés que lorsque la majorité aura nommé une véritable représentation nationale.

On l'a dit avant nous, et nous le répétons, car on ne saurait trop proclamer les vérités pour les faire comprendre. Ne pas signer la pétition pour la réforme électorale, c'est déclarer qu'on ne sait pas quels sont les besoins du pays, qu'on n'a pas assez d'intelligence pour désigner un digne représentant, ou qu'on n'a pas assez de probité pour choisir en conscience. Personne ne voudra se déclarer lui-même ou incapable ou corrompu.

On lit dans la Sentinelle des Pyrénées :

PÉTITION POUR LA RÉFORME ÉLECTORALE.

A la garde nationale de Bayonne.

Notre voix a été entendue : on signe aujourd'hui dans nos murs la pétition pour la réforme électorale. Bayonne ne sera pas la dernière ville de France à participer au mouvement politique et régénérateur qui s'opère. Ce n'est plus par l'émotion aux cent têtes que l'opposition pousse à l'amélioration sociale, c'est par la légalité ; aussi voit-on de toutes parts se grossir les rangs des patriotes qui étaient restés dans la neutralité tant que la vague populaire s'agitait au bas de la rue.

Bayonne possède dans son sein des patriotes qui n'ont point manqué au pays quand les circonstances étaient périlleuses, nous les retrouverons aujourd'hui que le danger est passé. Aucun d'eux ne se laissera arrêter par la timidité. Le cri qui s'élèvera de cette ville, joint à celui des autres cités, formera un tonnerre de vœux auquel il faudra bien que le gouvernement cède.

Les gens auxquels la loi accorde la faveur de voter méprisent ceux qui ne sont pas dans le même cas ; ceci ne peut être de longue durée.

L'un d'eux, le baron Ladislas de L..., était capitaine au service d'un souverain que nous ne nommerons pas. Ses malheurs avaient pour origine un amour romantique.

Veuve d'un officier-général, la comtesse Alexina Médianoff, jeune dame de la plus haute distinction et de la plus grande beauté, fut obligée de quitter sa province pour venir suivre dans la capitale un procès où était engagée la plus grande partie de sa fortune. Résolue à vivre dans la retraite, la comtesse se logea dans une petite maison, entre la ville et la campagne, à l'extrémité d'un faubourg. Cette maison lui avait été laissée en héritage par une tante. Si bien cachée et si attentive qu'elle fut à se tenir éloignée du monde, la comtesse ne put cependant échapper à tous les regards, et bientôt elle inspira deux passions, dangereuses toutes deux, l'une pour celui qui l'éprouvait, l'autre pour celle qui en était l'objet. Les deux adorateurs de la comtesse furent le capitaine Ladislas, qui la rencontra à l'église, et le souverain du pays, un des plus puissants princes de l'Europe, qui la rencontra à la promenade.

Le jeune capitaine, ne possédant guère que la cape et l'épée, se renferma dans la modeste et timide réserve d'un amour qui espère peu. Il épiait les heures où la comtesse se rendait chez les gens d'affaires ; il la suivait de loin ; il dépensait pour approcher d'elle et pour lui parler plus de science et d'habiles combinaisons qu'il ne lui en aurait fallu pour remporter une victoire à la tête d'une armée. C'est qu'un simple capitaine ne gagne pas le cœur d'une comtesse aussi aisément qu'un général gagne une bataille rangée.

Comme on le pense bien, le prince ne fut pas si discret que l'officier ; il s'y prit autrement et en homme qui n'a jamais trouvé de résistance. Dédaignant les délicatesses d'une stratégie sentimentale, il ne mit dans ses démarches que la courtoisie cavalière et la galanterie confiante et audacieuse qui conviennent à

Le moment est venu : hâtons-nous de montrer aux hommes qui s'efforcent d'avilir notre France que les gardes nationales surveillent son honneur, et qu'elles aiment assez le pays pour désirer de s'occuper de lui. Ne laissons pas toujours aux mains de privilégiés la cause sociale, car ils la fausseraient comme ils l'ont fait. Les précédents établis nous indiquent assez qu'il est temps de réclamer nos droits.

Le *Moniteur* publie une ordonnance, en date du 21 octobre, qui nomme procureur-général près la cour royale de Bordeaux, M. de La Seglière, procureur-général à Lyon, en remplacement de M. Feuillade-Chauvin, appelé aux mêmes fonctions près d'une autre cour ;

Procureur-général près la cour royale de Lyon, M. Feuillade-Chauvin, procureur-général à Bordeaux ;

Premier président de la cour royale de Colmar, M. Rossée, procureur-général près la même cour, en remplacement de M. Millet de Chevers, décédé ;

Procureur-général près la cour royale de Colmar, M. Parès, avocat-général près la cour royale de Montpellier ;

Procureur-général près la cour royale de Montpellier, M. Nadaud, avocat-général près la cour royale de Lyon.

Mercredi dernier, à huit heures du soir, deux jeunes détenus, nommés Philippe Landon et Claude Perret, se sont évadés de la maison de correction de Perrache. Ils se sont servis, pour exécuter leur fuite, d'une échelle de dix-huit pieds, servant aux exercices gymnastiques des détenus au pénitencier. Cette échelle était placée dans la salle de récréation et retenue par une bride en fer, scellée dans le mur et fermée par un fort cadenas qui a été fracturé. Elle a été retrouvée appuyée contre le mur d'enceinte, lorsque l'on s'est aperçu de la disparition des deux prisonniers.

Dimanche, vers cinq heures du soir, un événement déplorable est arrivé dans la maison qui porte le n° 8, petite rue Mercière. M. C..., ferblantier, nouvellement marié, et dont la femme est enceinte de sept mois, avait profité d'un moment où celle-ci, un peu fatiguée, s'était jetée sur son lit après le dîner pour passer chez le sieur B..., son voisin, qui demeure comme lui au 5^e, sur le même carré. Après avoir ri et plaisanté comme un homme légèrement en train, le malheureux C... veut faire une aimable surprise à sa femme en se présentant à elle par la croisée de sa chambre, voisine de celle de la pièce où il se trouve. M. B... et quelques personnes qui se trouvaient chez lui essaient en vain de le dissuader, par leurs observations et leurs prières, d'une entreprise aussi périlleuse, C... se monte, et ouvrant brusquement la croisée s'y place tout debout. Dans la crainte de causer un malheur en effrayant par leurs cris, les spectateurs, terrifiés de tant d'audace, n'osent faire un mouvement. C... jette un bras en dehors et saisit le chambranle de la croisée à laquelle il veut atteindre, il s'y cramponne, et se croyant alors sûr de la réussite, il avance un pied et le pose sur ladite croisée ; mais cette croisée a un rebord arrondi sur lequel le malheureux C... glisse. Il sent qu'il perd l'équilibre, et cherche convulsivement à se retenir à l'espagnolette, qu'il manque en brisant un carreau ; le poids de son corps l'entraîne alors, et l'infortuné tombe du cinquième étage dans la rue, presque au milieu du ruisseau, et il manque d'écraser dans sa chute une jeune fille qui passait. On l'a relevé, et le pharmacien voisin est accouru, ainsi qu'un médecin qui passait par hasard ; mais tous secours ont été reconnus inutiles. Dans sa chute, il était tombé sur la face, et il n'a plus donné signe de vie. Pendant toute la soirée, on n'a entendu dans le quartier que les gémissements de sa malheureuse veuve, à laquelle il a été impossible de cacher ce terrible accident. Voilà cependant à quel désastre peut conduire une imprudence.

Dimanche, dans la journée, M. Clapier, fils d'un ancien et honorable avocat de Paris, s'est présenté à plusieurs reprises à l'Hôtel-de-Ville, réclamant sa propre arrestation comme vagabond. On n'a point, comme on le pense, fait droit à sa singulière requête. Mais étant revenu à quatre heures dans le même but, et ayant obtenu le même refus, il a menacé de se briser la tête contre les murs, et s'est mis en devoir d'exécuter sa menace.

une tête couronnée ; mais ses avances furent fort mal reçues. Alors la surprise et le dépit irritèrent la passion du monarque ; il se jeta dans mille extravagances ; il afficha sa colère et ses desirs, et il finit par mettre en jeu les abus de pouvoir et les violences dont il pouvait disposer.

Par exemple, la comtesse perdit son procès. Les formes et les devoirs de la justice furent outrageusement violés à cette occasion : le prince avait écrit l'arrêt, les juges le prononcèrent.

Dans cette circonstance, le prince avait fait un raisonnement assez plausible ; il s'était dit avec une ingénieuse sagesse :

— Je viendrai plus facilement à bout de la rebelle, lorsqu'elle sera réduite à la pauvreté.

Mais cette fois le monarque s'était trompé. La vertu de la comtesse ne se laissa pas abattre par la misère, et lorsqu'on lui offrit un palais splendide, plein de luxe et de richesses, elle répondit :

— J'aime mieux mon humble maison du faubourg.

Le taureau touché au flanc par l'épée du picador n'est pas plus furieux que ne le fut le prince lorsqu'il se sentit atteint par l'aiguillon de cette réponse. Son imagination bondissante s'élança dans les plus bizarres résolutions ; il jura de briser tous les obstacles, et d'employer, s'il le fallait, toute sa puissance absolue pour imposer un favorable dénouement à cette aventure si mal entamée.

Un soir, la comtesse était allée dîner en ville ; sortie de chez elle à quatre heures, elle rentrait à minuit. Sa voiture traversa sans accident le faubourg désert. Devant sa maison s'étendait un petit parc, fermé par une grille de fer ; cette grille était ouverte ce soir-là, contre l'usage. La voiture franchit rapidement une allée de marronniers, et s'arrêta ; au lieu de descendre de son siège, le cocher interdit se frotta les yeux et regarda tout autour de lui.

Les exilés à Wisbade.

Par une inconcevable fatalité, par un opiniâtre caprice de la mode, Wisbade n'a jamais été traitée selon ses mérites. Située à une lieue du Rhin, entre Mayence et Francfort, Wisbade est une ville charmante et qui l'emporte de beaucoup sur Bade, son heureuse rivale. Mais Bade est plus près de la France, et ce voisinage fait sa fortune. Les seigneurs russes, qui n'ont pas la permission de venir chez nous, s'approchent autant que possible de nos frontières ; faute de mieux, ils trouvent à Bade un écho de la France ; Bade jouira donc de sa vogue jusqu'à ce qu'il plaise à l'empereur de Russie de défendre ce séjour à ses nobles esclaves.

Pour trouver à la fois, et selon sa fantaisie, le monde et la retraite, la foule et la solitude, le bruit et le silence, allez à Wisbade. Ailleurs le tourbillon vous emporte, les plaisirs vous poursuivent, des voix joyeuses résonnent sans cesse à vos oreilles ; mais là l'isolement vous est permis, la mode n'exerce aucune tyrannie, et vous pouvez ne prendre que ce que vous voulez des plaisirs et des fêtes qui vous sont offerts. Wisbade est merveilleusement disposée pour ceux qui ont un livre à écrire ou une douleur de l'âme à cicatriser ; on y trouve, à côté des plus vives distractions, l'abri nécessaire aux méditations profondes et aux mélancoliques rêveries.

Le charme que possède Wisbade avait retenu dans son sein, à quelque temps, quatre jeunes gens exilés de leur patrie. Chacun retrouvait là de temps en temps une voix amie ; il pouvait s'entretenir de son pays avec un compatriote voyageur, et était là une consolation qui devait être chère et précieuse à ceux qui avaient perdu tout le reste. Un malheur commun avait réuni les quatre exilés, et ils s'étaient fait tout d'abord de mutuelles confidences sur leurs infortunes.

Alors, voyant qu'on avait affaire à un fou, on l'a confié à la garde de deux agents pour le conduire à l'Antiquaille. Arrivé près du Pont-de-Pierre, il a donné un coup de pied violent dans les jambes de l'un des agents, s'est débarrassé de l'autre, et a couru se précipiter dans la Saône. On a cherché vainement à lui porter secours. Son corps n'a pas reparu depuis sa chute, et on n'a même pas pu encore le retrouver.

Samedi, vers sept heures du soir, un nommé Rigollet (Etienne), âgé de 22 ans, né à Changy (Loire), s'est suicidé chez le sieur Rival, cabaretier, Grande-Rue de la Guillotière, en se tirant un coup de pistolet à la tête. On ignore la cause de cet acte de désespoir.

La représentation donnée lundi au Grand-Théâtre par M. Ponchard avait attiré une nombreuse et brillante réunion. La reprise de *Jean de Paris* a fait généralement peu de plaisir. La faute n'en est point à M. Ponchard qui a dit et chanté avec esprit le rôle de Jean, mais bien à l'opéra lui-même, qui a beaucoup vieilli, et un peu à Mmes Minoret, Gobert, et à M. Lesbros, qui n'ont rien fait pour le rajeunir. — Dans *le Bouffe et le Tailleur*, M. Ponchard avait intercalé le grand air de la *Neige*, la romance du *Chaperon*, *À la grâce de Dieu* de Loisa Puget, et enfin *Madeline*, cette suave romance de Berton. — Ces divers morceaux ont été rendus avec un goût et un charme inexprimables. M. Ponchard a pu développer la cette pureté de dessin, ce sentiment exquis des moindres nuances, enfin cette méthode si parfaite qui constituent essentiellement son talent. Aussi les applaudissements ne lui ont-ils pas fait défaut. À sa manière de chanter, si exacte et si pure, on conçoit que M. Ponchard passe, à juste titre, pour un des premiers professeurs de chant de l'époque.

Nous apprenons avec plaisir que la direction vient de déterminer M. Ponchard à donner deux nouvelles représentations; la foule, comme les bravos, ne manquera pas à l'artiste parisien.

Arnal n'a point dit à notre ville un adieu définitif; l'attrait d'une bonne action doit nous le ramener bientôt.

M. Ferrand, régisseur du Gymnase, a consacré bien des années de sa vie dans les travaux du théâtre; il est aujourd'hui malade et n'était digne de voir le talent venir à son secours.

Vendredi, M. Arnal, actuellement à St-Etienne, donnera, au théâtre du Gymnase, une dernière représentation au bénéfice de M. Ferrand. Elle se composera des ouvrages principaux du répertoire de l'artiste parisien.

A coup sûr, notre population voudra sympathiser avec la généreuse intention d'Arnal.

Paris, 22 octobre 1838.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSEUR.)

On attendait avec impatience la réalisation d'une nouvelle donnée, il y a huit jours, par la *Revue de Paris* qui annonçait un prochain remaniement dans les préfectures. Cette nouvelle avait soulevé les ambitions d'un grand nombre de postulants. Aujourd'hui le *Moniteur* a parlé; il contient l'ordonnance suivante, à la partie officielle :

Louis-Philippe, etc.

M. le baron Sers, préfet de la Moselle, est nommé préfet du département de la Gironde en remplacement de M. le comte de Preissac, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

M. Jayr, préfet de la Loire, est nommé préfet du département de la Moselle en remplacement de M. le baron Sers.

M. Faye, préfet de la Sarthe, est nommé préfet du département de la Loire en remplacement de M. Jayr.

M. Thomas, préfet de la Corrèze, est nommé préfet du département de la Sarthe en remplacement de M. Faye.

M. Meunier, préfet des Basses-Alpes, est nommé préfet du département de la Corrèze en remplacement de M. Thomas.

M. de Lespée, ancien député, est nommé préfet du département du Gers en remplacement de M. Menard.

M. A. Menard, préfet du Gers, est nommé préfet du département de la Creuse en remplacement de M. De-champs, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

M. Léon Thiessé, préfet des Deux-Sèvres, est nommé préfet du département des Basses-Alpes en remplacement de M. Meunier.

M. Germeau, préfet de la Haute-Vienne, est nommé préfet du département de l'Oise en remplacement de M. Bellon, appelé à d'autres fonctions.

M. le baron Renaudon, préfet de l'Aisne, est nommé préfet du département de la Haute-Vienne, en remplacement de M. Germeau.

M. Desmousseaux de Givré, sous-préfet de Dreux, est

nommé préfet du département de l'Aisne, en remplacement de M. Renaudon.

M. Onfroy de Breuille, préfet de la Haute-Garonne, est nommé préfet du département des Vosges, en remplacement de M. de Monicault.

M. de Monicault, préfet des Vosges, est nommé préfet du département de l'Eure, en remplacement de M. Bégé.

M. Bégé, préfet de l'Eure, est nommé préfet du département de l'Hérault, en remplacement de M. Floret.

M. Floret, préfet de l'Hérault, est nommé préfet du département de la Haute-Garonne, en remplacement de M. Onfroy de Breuille.

M. Delong, sous-préfet de St-Etienne, est nommé préfet du département de la Lozère, en remplacement de M. Fleury, appelé à d'autres fonctions.

M. Nayat, sous-préfet de Jonzac, est nommé préfet du Tarn, en remplacement de M. Crevenau.

M. Vernoy de St-Georges, sous-préfet de Nogent-sur-Seine, est nommé préfet du département des Deux-Sèvres, en remplacement de M. Thiessé, appelé à la préfecture des Basses-Alpes.

M. Barthélémy, préfet de Saône-et-Loire, est nommé préfet du département de la Haute-Saône, en remplacement de M. Amédée Thierry, appelé à d'autres fonctions.

M. Delmaz, sous-préfet de l'arrondissement de Mamers, est nommé préfet du département de Saône-et-Loire, en remplacement de M. Barthélémy, appelé à la préfecture de la Haute-Saône.

Cette ordonnance, contresignée par M. de Montalivet, porte la date du 20 octobre.

— Le bruit paraît s'accréditer de plus en plus que la convocation des chambres doit avoir lieu avant la fin de novembre. On voudrait pouvoir connaître, avant le mois de janvier, la majorité de la chambre des députés et savoir si elle est favorable au ministère, afin de pouvoir dissoudre immédiatement les chambres et avoir recours aux élections générales. Les nouvelles mutations dans les préfectures seraient même destinées à préparer les esprits à de nouvelles élections.

— Une perquisition a eu lieu hier chez la maîtresse de Soufflard, assassin de la femme Renaud. On a trouvé chez elle plusieurs objets et entre autres une bague ayant appartenu à la victime.

— On lit dans les journaux de Rouen :

« Depuis long-temps les antiquaires convoitaient la pierre tumulaire qui couvrait le monument élevé dans l'église de l'abbaye de Jumièges en l'honneur d'Agnès Sorel, maîtresse de Charles VII, morte au Menil-sous-Jumièges en 1449. Cette pierre, enlevée de Jumièges et apportée à Rouen lors de la destruction de l'abbaye, couvrait le perron d'une maison, au milieu d'un jardin de la rue Saint-Maur. L'ancien propriétaire n'avait jamais voulu s'en dessaisir, malgré les démarches faites à plusieurs reprises par M. Deville, directeur du *Musée départemental*, et par M. Caumont, propriétaire des ruines de Jumièges. Les nouveaux possesseurs et habitants de cette maison, M. et Mme Boutegny, après avoir refusé de cette pierre un prix d'argent assez élevé, ont eu la généreuse pensée d'en doter leur pays. Ils hésitaient entre le musée de Rouen et les ruines de Jumièges; ils ont reconnu que cette antiquité présenterait bien plus d'intérêt au milieu des ruines de l'abbaye, à la place qu'elle a occupée pendant plusieurs siècles, et qu'en la donnant à M. Caumont, qui conserve si religieusement ces ruines et tous les débris qu'il a pu en recueillir, c'était un dépôt confié à sa garde, et qu'ils la donnaient non-seulement à la ville, au département, mais à toute la France, en l'offrant aux regards des nombreux amateurs de tous les pays qui viennent chaque année visiter les restes du vieux monastère.

« Cette pierre en marbre noir se trouve bien un peu mutilée et brisée, mais on peut encore lire l'épithaphe en lettres gothiques, gravée sur les côtés, qui rappelle les titres et les bienfaits de la *dame de beauté*, de la belle des belles, et qui est ainsi conçue :

« *Cy gist noble damoyelle Agnes Seurelle, en son vivant dame de beauté, de Roquefière, d'Issoudun et de Vernon-sur-Seine, piteuse entre toutes gens, et qui largement donnait de ses biens aux églises et aux pauvres, laquelle trépassa le 19^e jour de février, l'an de grace MCCCC et XLIX (1449). Priez Dieu pour l'ame d'elle. Amen.* »

— Vendredi dernier, à neuf heures du matin, M. le maire

d'arrêt, avec ordre de transporter immédiatement le capitaine en Sibérie. Toute résistance était impossible; la comtesse s'évanouit, et Ladislav fut entraîné par les gardes... Pendant le voyage en Sibérie, il parvint à se sauver et il se rendit à Wisbade. Jusque-là, ses démarches pour obtenir des nouvelles de la comtesse n'avaient eu aucun succès.

Les trois compagnons d'infortune du capitaine Ladislav étaient un Italien, le comte Lucio Jési, un Polonais, le comte Paul Laminski, et un Français nommé Fernand de Senaizons. Le Polonais avait été exilé à la suite des malheurs de sa patrie; moins intéressant par sa position, Fernand n'avait quitté Paris et la France que pour échapper à ses créanciers, et attendre qu'un oncle millionnaire dont il était l'unique héritier voulût bien payer ses dettes ou passer dans l'autre monde.

Grand, bien fait, brave, ardent, fier, généreux, essentiellement bon et doux dans le calme, mais capable des plus terribles excès quand la passion le dominait, le comte Lucio Jési avait reçu de la nature une de ces rares et complètes organisations qui réunissent toutes les qualités brillantes et toutes les vertus dramatiques. Il était à la fois plein d'esprit, de passion et de génie inculte. Elevé avec soin, tempéré par une éducation anglaise, il serait devenu peut-être un second lord Byron. Jamais il ne s'était occupé de poésie, lorsque, dans un jour de colère, il composa une satire, chef-d'œuvre de verve et de vigueur; surpris de trouver cette arme dans sa main, il s'en servit une fois, et puis il n'y pensa plus. Le besoin de mouvement et d'activité, la fougue de son caractère, l'inquiétude de son sang italien, le jetèrent dans le parti des mécontents et des conspirateurs.

Placé au premier rang de l'aristocratie, il trouva grand et noble de prendre le parti du peuple; s'il était sorti du peuple, il aurait tout fait pour s'élever à la condition de gentilhomme.

d'Avranches et le commissaire de police, accompagnés du docteur Voisin, se rendirent chez la femme R..., rue du Boulevard, à Avranches, afin de constater sur son beau-fils, âgé de 10 ans, l'effet produit par le défaut de soins et les mauvais traitements de sa marâtre. Parvenu au dernier degré de marasme et de consommation, cette jeune victime d'une brutalité inconcevable a été conduite à l'hospice, où le médecin s'est empressé d'aller la recevoir, et a tracé aux religieuses de cet établissement les règles du régime réparateur. Les membres de cet enfant, réduits, en général, au simple volume des os, sont, sur quelques points, horriblement infiltrés. L'ensemble de son corps offre l'aspect d'un cadavre exhumé; et l'on aperçoit sur l'une des tempes les traces d'une contusion dont on répugne à deviner la cause. C'est sur la clameur publique que l'autorité avertie a arraché ce malheureux à son bourreau.

Le contentement et le bien-aise que ce pauvre petit être a éprouvés lorsqu'il a été étendu dans son lit, avec une précaution toute naturelle, par Mme de Laconté, nouvelle supérieure de l'hôpital, ont arraché des larmes aux témoins de cet acte de tendresse et de pieuse humanité. Il paraît que le ministère public va procéder à une enquête.

Tableau des électeurs inscrits sur les listes de chaque département pour l'année électorale 1837-1838.

DÉPARTEMENTS.	ÉLECTEURS.	DÉPARTEMENTS.	ÉLECTEURS.
Ain,	1,203	Lot,	1,566
Aisne,	3,169	Lot-et-Garonne,	2,771
Allier,	1,617	Lozère,	712
Alpes (Basses-),	527	Maine-et-Loire,	2,744
Alpes (Hautes-),	412	Manche,	3,568
Ardèche,	1,057	Marne,	2,508
Ardennes,	1,522	Marne (Haute-),	1,064
Arriège,	866	Mayenne,	1,716
Aube,	1,450	Meurthe,	1,219
Aude,	2,459	Meuse,	1,186
Aveyron,	1,797	Morbihan,	1,452
Bouches-du-Rhône,	3,167	Moselle,	1,721
Calvados,	4,458	Nièvre,	1,569
Cantal,	1,516	Nord,	6,667
Charente,	2,570	Oise,	3,105
Charente-Inférieure,	2,905	Orne,	2,312
Cher,	1,240	Pas-de-Calais,	4,312
Corrèze,	1,084	Puy-de-Dôme,	2,106
Corse,	510	Pyrénées (Basses-),	1,106
Côtes-d'Or,	2,694	Pyrénées (Hautes-),	545
Côtes-du-Nord,	1,615	Pyrénées-Orientales,	849
Creuse,	760	Rhin (Bas-),	1,762
Dordogne,	2,601	Rhin (Haut-),	1,596
Doubs,	1,211	Rhône,	4,251
Drôme,	1,585	Saône (Haute-),	1,052
Eure,	3,621	Saône-et-Loire,	3,245
Eure-et-Loir,	2,410	Sarthe,	2,545
Finistère,	1,626	Seine,	16,871
Gard,	2,727	Seine-Inférieure,	7,599
Garonne (Haute-),	3,185	Seine-et-Marne,	2,718
Gers,	2,405	Seine-et-Oise,	3,400
Gironde,	4,695	Sèvres (Deux-),	1,575
Hérault,	5,609	Somme,	3,971
Ille-et-Vilaine,	2,128	Tarn,	2,431
Indre,	1,256	Tarn-et-Garonne,	2,125
Indre-et-Loire,	2,115	Var,	1,765
Isère,	2,751	Vaucluse,	1,252
Jura,	1,156	Vendée,	1,477
Landes,	1,145	Vienne,	1,799
Loir-et-Cher,	1,570	Vienne (Haute-),	1,666
Loire,	1,985	Vosges,	997
Loire (Haute-),	1,219	Yonne,	1,845
Loire-Inférieure,	2,208		
Loiret,	2,695	Total,	197,602

Cent quatre-vingt-dix-sept mille six cent deux électeurs pour 86 départements, c'est, terme moyen, 2,262 par département, 554 par arrondissement, et ce n'est pas 5 par commune (il y en a environ 40,000).

Toutes les correspondances des Etats-Unis sont pleines de tristes pressentiments sur le sort du Canada. Il est possible que ces inquiétudes soient exagérées; mais si on les rapproche de certains symptômes qui annonçaient tout récemment encore que le feu de l'insurrection était mal éteint, on sera porté à les partager.

Voici ce qu'on lit dans une lettre de Philadelphie, 4 octobre, publiée par le *Morning-Chronicle* :

Il y a quelques jours lord Brougham a été brûlé en effigie sur la place d'armes de Québec, au milieu des sifflets et des huées de la multitude. Ces manifestations sont grossières et ridicules. Je n'en parle que pour prouver que les classes inférieures de la population anglaise du Canada sont décidément très-animées contre lord Brougham, tandis que les hommes éclairés sont généralement convaincus qu'il a adopté le système politique le plus propre à détacher les Canadiens de la mère-patrie, et à lui faire

Avec sa haute taille, sa voix puissante, son courage, sa fortune, son nom, son éloquence et son ardeur infatigable, le comte avait tout ce qu'il faut pour faire une révolution; mais il lui eût été impossible de rester pendant plus de vingt-quatre heures le héros et le maître des événements qu'il aurait enfantés, car toutes ses qualités, pleines de vivacité et d'éclat, manquaient de vigueur et de consistance. Il était l'homme du premier choc et de l'improvisation, le général d'avant-garde qui engage l'action, mais son rôle ne pouvait aller plus loin.

Aussi imprudent que hardi, le comte Lucio se laissa facilement prendre aux pièges du pouvoir qu'il menaçait. La proscription le frappa, et il perdit sa fortune sans avoir rendu à son pays d'autre service que de brûler inutilement quelques amorces.

L'exil ne fit que fortifier et étendre les généreuses pensées de liberté auxquelles le comte s'était sacrifié. Doué surtout d'un esprit persuasif et entraînant, il fit adopter sans peine à ses compagnons les vastes plans qu'il avait conçus pour amener l'émancipation de l'Europe entière. Wisbade alors devint le centre de nombreuses ramifications libérales. Lucio et ses trois amis se constituèrent en état de conspiration permanente et générale; ils entretenaient d'actives correspondances, et ils préparaient des événements qui tôt ou tard devaient éclater.

Tout-à-coup la comtesse Médianoff arriva à Wisbade. Après bien des tourments et des efforts, elle était enfin parvenue, disait-elle, à échapper aux ruses et aux violences de la tyrannie qui l'opprimait. Ladislav se crut au comble de ses vœux, et il se mit à genoux pour prendre avec une respectueuse passion cette main qui s'était offerte d'elle-même. Mais la comtesse lui répondit en souriant :

— Aujourd'hui, M. le baron, j'ai le temps d'attendre que vous m'ayez fait convenablement votre cour. Je ne suis plus cette

— Venez donc m'ouvrir la portière, dit la comtesse impatientée. Le cocher obéit sans prononcer un mot, tant il était troublé; la comtesse alors demeura stupéfaite à son tour.

Sa maison avait disparu, et il n'en restait plus vestige.

Immobile et silencieuse, la comtesse était en proie à la plus vive émotion, lorsqu'un aide-de-camp du prince se présenta devant elle, et lui dit :

— Vous n'avez plus de maison, madame, mais vous avez toujours un palais.

— Je comprends! s'écria la comtesse, mais je ne me rends pas!... Puis elle ajouta, en remontant dans sa voiture :

— Jean, conduisez-moi place d'Armes, n° 7, chez le capitaine Ladislav.

Figurez-vous quel fut l'étonnement du capitaine lorsque son hussard vint le réveiller et lui dire qu'une dame demandait à lui parler.

— Une dame? à une heure du matin!

— Oui, mon capitaine.

— Et quelle est cette aventurière? La connais-tu? A-t-elle dit son nom?

— Oui, mon capitaine; elle a dit qu'elle se nommait la comtesse de Médianoff.

La comtesse parut :

— Je suis encore ici, dit-elle, comtesse de Médianoff, et veuve d'un général; j'en sortirai baronne de L... et femme d'un capitaine. Car vous m'aimez, Ladislav, je le sais, et je vous offre ma main.

Quelques mots mirent le capitaine au fait de l'intrigue qui arrangeait si heureusement ses affaires de cœur. Mais, hélas! son ravissement fut de courte durée. Le capitaine Ladislav devait recevoir plus d'une visite cette nuit-là. Un exempt du grand-prévôt arriva, suivi de quatre soldats, et porteur d'un mandat

perdre les colonies de l'Amérique du Nord. La manière dont les partisans de l'indépendance canadienne ont accueilli la nouvelle de la démission de lord Durham, leurs plaisanteries et leur air de triomphe, prouvent qu'ils considéraient lord Brougham et les Tories comme ayant porté un coup fatal aux intérêts de la métropole.

Pourtant, dans le haut et le bas Canada, le peuple se réunit pour témoigner son affection au comte Durham, et suivant nos dernières nouvelles, la masse des habitants avait conçu pour son système politique une admiration enthousiaste; elle le considérait comme seul capable de pacifier le Canada et d'organiser les colonies britanniques de l'Amérique du Nord, d'après un plan qui aurait assuré leur union et leur puissance, si le gouvernement de la métropole l'avait mieux traité. On se livrait aux plus belles espérances; maintenant tout est changé, et l'avenir se présente sous les couleurs les plus sombres.

La démission du comte Durham, le fait que le Canada a eu dans l'espace d'une seule année plusieurs gouverneurs, la diminution de l'émigration, la dépréciation des propriétés, la suspension des opérations commerciales, l'introduction secrète d'armes, tout cela a ranimé le courage du parti anti britannique. Ainsi, des conspirateurs prêtent le serment dans diverses sections. Les volontaires saisissent souvent des canons et des munitions près de la frontière des Etats-Unis, et les jurés français refusent de condamner leurs partisans, lors même que leur culpabilité est démontrée. Tout le monde s'accorde à dire que les actes de lord Durham concernant les prisonniers d'état étaient illégaux; mais on le croyait investi d'un pouvoir discrétionnaire dans l'intérêt de la colonie. En un mot, son système avait obtenu l'approbation de tous les hommes qui ne désirent pas une nouvelle insurrection. Chaque jour, les feuilles américaines publient des lettres dans lesquelles il est dit qu'il faut qu'un parti décisif soit adopté à l'égard du Canada si l'on veut le conserver, et il faut avouer que l'inquiétude est devenue générale depuis que les Tories et lord Brougham ont attaqué lord Durham.

D'un autre côté, une partie de la presse des Etats-Unis considère la démission de lord Durham comme devant nécessairement fortifier le parti rebelle. On croit généralement au Canada que lord Brougham a agi contre lord Durham dans un esprit de vengeance personnelle. Nous avons sous les yeux les résolutions adoptées par plusieurs meetings de Montréal, Québec et autres villes du Canada. Toutes ces réunions considéraient la démission de lord Durham comme un malheur, et attaquent violemment la politique de la chambre des lords, qui tend à détruire l'intégrité de l'empire britannique. On dirait que la conservation des Canadas dépend du génie de lord Durham, et l'on semble avoir résolu de supplier lord Durham, au nom de la prospérité du Canada et de l'intérêt général, de revenir sur sa démission. Lord Brougham et les Tories ont fait une folie qui ébranlera jusque dans leurs fondements les colonies de l'Amérique du Nord. Il est certain que l'esprit de parti et une opposition haineuse ont renversé l'homme qui rétablissait rapidement l'ordre et la tranquillité. Le bruit s'est répandu que cinq cents fusils, clandestinement achetés par les conspirateurs, avaient passé les lignes. Toutefois cette nouvelle est considérée comme exagérée.

Faits Divers.

Une pauvre fille du hameau du Point-du-Jour, Catherine Cochard, s'était laissée séduire aux galants propos d'un jeune homme qui promettait de l'épouser. Catherine devint mère, et la tendresse que lui témoignait son amant parut s'affaiblir. Enfin, elle se vit abandonnée par lui, et demeura seule avec son enfant qu'elle avait nourri, et qui atteignait son vingtième mois.

Le désespoir de Catherine fut poignante. Objet des sarcasmes, repoussée par sa famille, accablée sous le poids de sa faute, la pauvre fille, hors d'état de pourvoir aux besoins de son enfant, perdit la tête et prit la résolution de l'abandonner, laissant à la Providence le soin de veiller sur lui, et de lui envoyer quelque être qui lui pût donner une tendresse et un appui que lui refusait son père, et que sa malheureuse mère ne pouvait plus lui vouer.

De grand matin, la pauvre Catherine quitta le village du Point-du-Jour pour se diriger vers Paris où, dans sa pensée, elle ne pouvait manquer de trouver asile et protection pour l'innocente créature qu'elle serrait tendrement contre son sein.

Arrivée vers huit heures à l'arc-de-triomphe de l'Etoile, Catherine s'arrêta pour se reposer et pour rappeler à elle ses idées, que l'affreux sacrifice qu'elle voulait consommer avait troublées jusqu'à l'égarement. D'abondantes larmes coulèrent de ses yeux; les commis de la barrière, étonnés et émus de voir cette jeune femme en proie à un violent désespoir, s'approchèrent d'elle pour s'enquérir du sujet de sa douleur. Elle ne répondit que par des pleurs, et poursuivit sa route vers Paris.

A cette heure, les Champs-Élysées étaient encore déserts. Elle traversa lentement les contre-allées, et arriva sur la place de la Révolution. Les riches équipages commençaient à circuler; déjà les promeneurs se dirigeaient par groupes vers le bois. Une fatale pensée d'espérance vint la frapper: peut-être un de ces heureux de la fortune se laisserait-il attendrir aux pleurs ou au sourire de son enfant! Et, avant de réfléchir plus longuement

femme persécutée qui se réfugiait chez vous au milieu de la nuit pour mettre son honneur sous votre sauve-garde. Patience! nous verrons.

— Elle ne t'aime plus, et peut-être ne t'a-t-elle jamais aimé, dit Lucio au capitaine désolé.

Lucio voulut approfondir le doute qu'il avait conçu et manifesté sur les sentiments de la comtesse pour le capitaine Ladislás. Il déploya auprès d'elle toute la puissance de séduction qui lui était si naturelle et si facile. La comtesse l'écouta gracieusement, et l'Italien devint éperdument amoureux. Rien n'était plus difficile que de ne pas se laisser subjugué par l'esprit, la grâce et la beauté vraiment merveilleuse de Mme de Medianoff. Fernand ne tarda pas à subir l'empire de cette enchantresse. Des quatre exilés, Laminski seul, soutenu par sa haine pour tout ce qui était russe, resta insensible aux attraits de la comtesse Alexina.

Les affaires de l'Europe furent quelque peu négligées par les conspirateurs de Wisbade; mais pourtant l'amour ne leur fit pas entièrement oublier les devoirs qu'ils s'étaient imposés. On se réunissait tantôt chez l'un tantôt chez l'autre pour tenir conseil. Précisément à cette époque, diverses circonstances très-graves se présentèrent, et la passion politique balança un instant toute autre passion dans leur âme généreuse. Malheureusement la secrète rivalité qui s'était établie entre eux ne pouvait manquer d'avoir un fâcheux résultat.

Ladislás dit un jour au comte Lucio :

— Vous m'avez trahi.

— Si vous entendez par là que j'aime la comtesse Medianoff, vous avez raison, Ladislás.

— C'est une injure qui brise notre amitié, et dont je vous demande satisfaction.

— A demain matin, donc, capitaine!

Le lendemain, les quatre exilés se rendirent sur le terrain du

sur la gravité de l'acte qu'elle allait commettre, elle déposa la frêle créature, endormie par le mouvement de la route et chaudement enveloppée, au pied d'une des statues récemment élevées autour des trottoirs, et s'éloigna précipitamment.

Catherine Cochard alla ainsi jusqu'à la hauteur du faubourg Montmartre, traversant la foule, mais sans voir, sans entendre, un nuage sur les yeux, un horrible poids sur le cœur. Bientôt, et comme machinalement, elle s'arrêta, puis d'un élan rapide, comme si elle craignait d'arriver trop tard, elle se prit à courir vers la place où elle avait délaissé son enfant, espérant de le retrouver encore endormi.

Déjà un rassemblement assez considérable s'était formé au pied de la statue. Catherine, derrière ce rempart, ne put voir d'abord si son enfant était encore là. Elle parvint cependant à se frayer un passage; mais—qu'on juge de son désespoir—la dalle où elle avait déposé le pauvre enfant était vide, et les gens qui se pressaient à l'entour parlaient de l'humanité d'un beau monsieur qui était descendu de sa voiture pour recueillir lui-même l'innocente créature dont les cris étaient parvenus jusqu'à lui, et qu'il avait emportée, reprenant, au lieu de se rendre au bois, la direction de son hôtel.

En vain Catherine interrogea-t-elle les assistants; personne ne put lui donner un renseignement satisfaisant, et, après de longues et inutiles recherches, la pauvre fille, seule, éplorée, reprit le chemin du Point-du-Jour, où elle n'arriva qu'à la tombée de la nuit.

Dès le lendemain, il n'était question au Point-du-Jour que de la triste aventure de Catherine Cochard. L'adjoint du maire de Neuilly, averti par la clameur publique de ce qui s'était passé, a cru devoir, dans un intérêt de moralité publique, faire, aux termes de l'article 352 du code pénal, arrêter la pauvre fille, qui a été amenée à la préfecture de police par la gendarmerie, et mise à la disposition du parquet.

Toutes les recherches de la police ont jusqu'à ce moment été inutiles pour retrouver la trace de l'enfant abandonné, et qui est du sexe masculin. La malheureuse Catherine Cochard, dont le désespoir était violent au point de faire craindre une tentative de suicide, est, depuis le moment de son arrestation, l'objet d'une active surveillance et de soins particuliers.

— On lit dans la *Revue du Havre* du 18 octobre :

« Mercredi 3 octobre, jour de la foire de Portbail, un nommé Caillot, de Surtainville, rencontra à la foire une jeune fille de sa connaissance, et aussitôt, comme c'est l'usage dans la campagne en pareil cas, d'entrer dans une auberge pour converser plus à l'aise; mais l'auberge était pleine, comment faire? On propose d'aller faire une promenade dans le havre : là au moins nos deux amants pourront s'ouvrir leurs cœurs, se découvrir leurs secrètes pensées. La proposition est acceptée; le couple se dirige vers les dunes, et s'assied sur le sable. — Les heures s'écoulent si vite près de l'objet aimé! — L'endroit où ils étaient est, à la marée montante, couvert par la mer, et le chemin pour y arriver en est creux, de sorte que la marée, lorsqu'elle a surmonté un obstacle qui est à une assez grande distance, s'y précipite avec rapidité. Nos amants ne s'en apercevaient pas; cependant, sur l'avertissement d'un douanier, ils se lèvent et courent. Il était trop tard; le courant était déjà très-rapide. Il ne faut pas rester là cependant : les deux amants s'encouragent et se hasardent à tenter le passage; mais la tâche était au-dessus de leurs forces. Le courant les renverse l'un et l'autre et les entraîne rapidement à la mer; heureusement qu'il se trouvait des spectateurs sur le rivage, et auprès d'eux des canots qu'on a détachés précipitamment, et le nommé Eugène Héroul parvint à les retirer du danger où leur imprudence les avait exposés. »

— Un journal annonce que Louis-Philippe s'occupe à écrire l'histoire de son gouvernement, sous le titre assez singulier de *Dictionnaire des noms propres*. M. Remusat a, dit-on, fourni plusieurs articles à correction. Jacques Laffitte, Odilon Barrot, Lafayette sont écrits de la main de Louis-Philippe.

— La semaine dernière, le portier d'un épicer de Dublin comparaisait devant un magistrat de cette ville, accusé par son maître de lui avoir volé du chocolat. Du reste, il avouait son crime.

— A qui avez-vous vendu, lui demanda le juge, les cent livres que vous avez prises?

— A qui je les ai vendues! s'écria le prévenu stupéfait d'une pareille question. Est-ce sérieusement que vous me parlez ainsi?

— Très-sérieusement.

— Pensez-vous que je les ai prises pour les vendre?

— Alors, dit le juge qui commençait à s'impatienter, qu'en faisiez-vous donc?

— Ce que j'en faisais! répondit le voleur de plus en plus étonné. Comment ne le devinez-vous pas? J'en faisais du thé.

Extérieur.

ANGLETERRE. — LONDRES, 20 octobre. — Consolidés, 93 1/2. Rente active, 18; passive, 4 1/4; diff., 1 3/4 5 0/0; port. 33; id. 3 0/0 20 1/4 2 1/2 0/0; holl., 54.

— Des dépêches sont parties du Foreign-Office pour le Canada.

— Les troubles récemment survenus à Rotterdam ne paraissent

combat.

— Avant que nous vous permettions de croiser l'épée, dit Fernand, nous exigeons, Laminski et moi, que vous nous appreniez le sujet de votre querelle.

— C'est impossible, répondit Ladislás.

— Pourquoi?

— Parce que la réputation d'une femme est intéressée au secret.

— Une femme? reprit Fernand, je devine et je vais vous dire son nom : c'est la comtesse Medianoff. Vous ne répondez pas? c'est elle.

— Eh bien! s'écria Lucio, si c'était elle?

— En ce cas, repartit Fernand, je vous dirais de rengainer vos épées, car ce n'est pas la peine que deux amis se coupent la gorge pour une femme qui les trompe tous deux. Et si vous pensiez que le duel est indispensable en pareille occasion, je vous demanderais la permission d'entrer en jeu, non pas comme témoin, mais comme combattant; car je suis pour quelque chose, moi aussi, dans l'injure faite et dans l'injure reçue; moi aussi, j'ai aimé la comtesse, je le lui ai dit, et elle a encouragé ma passion.

Les trois amis s'embrassèrent. Ladislás seul avait le cœur serré : son amour était trop ancien et trop éprouvé pour s'en aller ainsi et pour tomber sous le coup de deux trahisons.

— Il faut que cette femme quitte Wisbade sur-le-champ, dit Lucio; je vais chez elle.

Quand Lucio revint de chez la comtesse, il était pâle, ses traits étaient renversés.

— J'ai appris un horrible secret! s'écria-t-il. Ecoutez-moi. En vous quittant, j'allai tout droit chez la comtesse; elle était sortie; je dis à sa femme de chambre que je voulais l'attendre et j'entrai dans son boudoir. Il y avait là sur une table une grande lettre, fermée, cachetée et adressée à un négociant de

pas entièrement terminés. Mardi matin les ouvriers réfractaires n'étaient pas encore retournés à leurs travaux.

(*Manchester Guardian*.)

— Une lettre de Buenos-Ayres, du 24 juillet, nous annonce que le blocus de l'escadre française continuait et qu'il n'y avait aucune probabilité de le voir cesser. Il est dit dans cette lettre que, si un ambassadeur français se rendait à Buenos-Ayres dans un esprit de conciliation, les difficultés s'arrangeraient à l'amiable. L'amiral Leblanc a menacé Buenos-Ayres du sort d'Alger. Les Français s'empareront peut-être de la ville, mais ils sont trop prudents pour songer à la coloniser.

(*Standard*.)

— Nous avons le regret d'annoncer qu'une faillite considérable a été déclarée aujourd'hui. La maison qui vient de manquer avait des relations avec une des plus importantes manufactures.

(*Glasgow Chronicle*.)

— L'opinion générale est que lord Durham ne quittera pas le Canada, surtout quand il aura reçu les dernières dépêches qui lui ont été envoyées par le gouvernement, contenant une lettre autographe de S. M. qui le prie de continuer ses fonctions.

(*Sun*.)

— Lord Howard de Walden, ambassadeur près la cour de Lisbonne, a eu hier une conférence avec le docteur Quecl et M. Bradford, agents de la légion auxiliaire espagnole, à l'effet de former une commission qui sera chargée d'examiner les réclamations des militaires anglais sur les arrérages qui leur sont dus par le Portugal.

(*Globe*.)

CRACOVIE, 10 octobre. — On apprend qu'un étudiant de Galicie, âgé de 17 ans, soupçonné d'être l'auteur de l'assassinat commis ici sur un agent secret de la police, a été arrêté. Ce jeune homme est mort pendant l'instruction sans avoir voulu faire le moindre aveu.

(*Gazette des postes de Francfort*.)

DANEMARCK. — La cour suprême de Copenhague a confirmé la sentence du tribunal municipal qui avait acquitté le rédacteur du *Kyobenhoyhpert*, poursuivi pour infraction aux lois sur la presse, en publiant un chant politique.

Variétés.

DICTIONNAIRE DU COMMERCE ET DES MARCHANDISES (1).

A une époque où l'industrie fait de si grands efforts et de si grandes conquêtes, la publication du *Dictionnaire du Commerce* est une œuvre d'une haute portée et qui doit avoir un immense succès. Ce livre manquait en France, car les publications de ce genre n'étaient pas assez complètes : aucune n'avait embrassé autant de matières et n'avait, comme celle-ci, envisagé le commerce sous toutes ses faces. Nulle n'avait donné une plus grande nomenclature des produits naturels ou manufacturés, autant de détails sur leur nature, leur origine, sur les pays de provenances ou de fabrication, sur l'état de prospérité ou de souffrance de chaque branche, ni mieux assigné les causes de l'une ou de l'autre, indiqué les usages particuliers de chaque place, et descendu dans de plus grands détails sur les modes d'expédition, d'emballage, ainsi que sur les coutumes.

Jurisprudence commerciale régissant chaque profession; instruction sur les faillites; lois et ordonnances sur le commerce; comptabilité commerciale avec les traités des changes, arbitrages, etc.; géographie commerciale; monnaies, poids, mesures; économie politique, commerciale et industrielle, banques, bourses, assurances, canaux, chemins de fer, tarifs, prohibitions, colonies, chambre de commerce, tableaux d'importation et d'exportation; le *Dictionnaire du Commerce* embrasse tout et présente un immense tableau plein d'intérêt. C'est le guide le plus sûr qu'on ait encore offert aux commerçants et aux industriels.

Nous extrayons de cet ouvrage l'article LYON, que nous croyons le document le plus complet sur le commerce et l'industrie de notre importante cité.

LYON, la seconde ville de France par son importance politique, son industrie et sa population, la première peut-être par l'étendue d'un commerce qui est son caractère distinctif. Lyon est admirablement situé sur deux montagnes et une plaine étroite, au confluent du Rhône et de la Saône, à 419 l. S.-S.-E. de Paris et 84 l. S.-E. de Marseille. Long. E. 29° 29' 9", lat. N. 45° 48' 58". Cette ville est le chef-lieu du département du Rhône; sa population est de 197,748 habitants, compris les faubourgs de Vaise, la Croix-Rousse et la Guillotière.

Situation. — Voies de communications. — Lyon, assis sur deux fleuves navigables dont les ports de déchargement sont fort beaux, est devenu un immense entrepôt où arrivent et s'échangent les marchandises du Midi et du Nord. Cette ville est le point où se réunissent les routes de Paris, de Marseille, de Bordeaux, de Genève et de la Suisse, de l'Italie et de l'Auvergne. Deux routes royales de 2^e classe mettent Paris en communication avec la Suisse et le midi de la France, en passant par Lyon. Mais il manque à cette ville, pour compléter ses voies de transport par terre, une route directe de Nantes à Lyon, et une autre route directe de Lyon à Bordeaux; celle qui y conduit fait de trop longs circuits par le cordon de Thiers, Clermont et le Puy-de-Dôme. Un chemin de fer de douze lieues relie les villes de Saint-Etienne et de Rive-de-Gier à Lyon, où elles ont versé, du 1^{er} mai 1856 au 30 avril 1857, par cette voie, 5,100,272 hect. de houille, ou 2,581,356 tonnes transportées par 86,118 wagons.

(1) Paris, chez Guillaumin, galerie de la Bourse, n° 5, passage des Panoramas.

Francfort. Je ne sais pourquoi il me prit une irrésistible envie de connaître le contenu de cette lettre. Je pris du papier que je pliai avec soin, j'imitai de mon mieux sur l'enveloppe l'écriture de la comtesse, et mettant la fausse lettre sur la table, je m'emparai de la véritable que j'ouvris. Savez-vous ce qu'il y avait sous la première enveloppe? une seconde lettre à l'adresse de son excellence le premier ministre de ***! et cette lettre, la voici, lisez-la et frémissez! Elle contient la dénonciation exacte de tous nos projets, la liste de nos amis, de nos correspondants, de nos affiliés, le plan de toutes nos entreprises!...

— Mais, dit le Polonais Laminski, comment donc la comtesse a-t-elle appris nos secrets?

— Par moi, répondit Lucio d'une voix étouffée, par moi! Avant-hier, lorsque vous vous êtes réunis chez moi pour délibérer sur les dernières nouvelles que nous avions reçues, la comtesse était cachée dans un cabinet; elle a tout entendu, et ce qu'elle n'a pas bien compris, je le lui ai expliqué, moi, qui avais toute confiance en elle, et qui croyais à sa haine pour le prince auquel elle a si longtemps résisté; mais, je n'en doute plus, après votre départ, Ladislás, elle a cédé, et puis elle est venue à Wisbade pour nous espionner. Toutes les hontes, toutes les flétrissures à la fois!

— Et maintenant, dit Fernand, cette femme est maîtresse de tout cet avenir que nous préparons; elle sait tout, elle dira tout!

— Elle ne dira rien! s'écria Lucio d'une voix terrible... Et il ajouta sourdement :

— C'est à moi de réparer ma faute et de lui faire expier la sienne.

Trois jours après, on lisait dans la *Gazette de Francfort* :

« Un événement malheureux vient d'arriver à Wisbade. La comtesse Alexina Medianoff a été trouvée noyée dans son bain. »

EUGÈNE GUINOT. (*Courrier français*.)

A ces moyens de communication, il faut joindre les voies du Rhône et de la Saône qui, plus que les premières contribuent à la splendeur commerciale de Lyon. La Provence, le Languedoc, Bordeaux, la Sardaigne, l'Espagne, tous les ports de la Méditerranée, lui envoient la plus grande partie de leurs produits par le Rhône.

Importations. — Les produits divers importés à Lyon, soit pour la consommation intérieure, soit pour être réexportés, consistent principalement en vins, eaux-de-vie, esprits, huiles, chaux, lin, savon, riz, sel, cotons en laine, soude, amadou, roseaux, café, indigo, soufre, cassonade, plomb, chardons cardiers, garance, bois de teinture, poteries de grès, poteries grossières, faïence d'Arbois et carmin. Les arrivages par eau occupent annuellement de 24 à 28 équipages faisant chacun neuf voyages par an, ou 940 bateaux qui transportent ensemble de 60 à 65,000,000 de kilogr.; ils emploient de 1,000 à 1,200 chevaux d'une grande beauté et dont le prix est évalué à environ 1,000,000 fr.

Nous donnons ici le tableau des marchandises venues à Lyon par le Rhône pendant les années 1854 à 1855 et 1856 à 1857, d'un mois de mars à l'autre :

	1854-55.	1856-57.
De Marseille. — Plomb et soude,	4,000,000 k.	3,500,000 k.
Produits des fabriques marseillaises, denrées coloniales, bois de teinture,	15,500,000	10,800,000
Soufre, en grande partie brut,	500,000	1,700,000
Sulfate de soude pour les verreries de Givors et de Rive-de-Gier,	2,500,000	2,500,000
De Peccais. — Sel pour Lyon et l'Alsace,	25,000,000	24,000,000
De Saint-Gilles et Rochemaure. — Vins et esprits, eaux-de-vie,	12,400,000	9,000,000
De Carpentras, par Sorgues; de Bollène, par Pont-Saint-Esprit; de Salmas, par Saint-Audol; de Teill. — Terre réfractaire pour verreries et fabriques de briques,	5,000,000	3,000,000
D'Avignon. — Garance en poudre,	5,000,000	3,500,000

Dans ces transports par eau, les liquides seuls donnent un poids annuel de 9 à 12,000,000 de kilogr. Ce résultat varie suivant les récoltes de la Bourgogne, du Beaujolais, du Maconnais et du Lyonnais. Quand les vins de ces localités viennent à manquer, la Provence ou le Languedoc y suppléent; les transports augmentent, et le bien-être d'une province est la conséquence du malaise de l'autre. Ainsi, en 1852, le Rhône amena à Lyon 28,000,000 de kilogr. en liquides; Rochemaure seule en expédia 3,000,000. En faisant une moyenne des deux années détaillées dans le tableau ci-dessus, on aura un résultat de 122,750,000 kilogr., savoir :

Transports sur le Rhône par le halage,	62,750,000 k.
Transports sur le Rhône par la vapeur,	5,000,000
Transports par terre relevés au pont de l'Isère (la seule route qui soit employée),	55,000,000

122,750,000
Moins riche au Nord qu'au Midi, le Rhône, en descendant des montagnes de la Suisse, apporte à Lyon peu de provenances des pays qu'il traverse : ce sont des radeaux de sapins et de mélèzes coupés dans les belles forêts du

Bagey, un peu de chauffage, quelques bateaux de vins, des pommes, des pierres de Villebois, de Neuville-sur-Ain, des moellons pour la chaux, de l'asphalte ou bitume de Seyssel.

C'est par la Saône et les divers canaux que descendent de la Bourgogne à Lyon les radeaux de bois de construction, tant de sapin que de chêne, les merrains, les bois de chauffage, chêne, orme et charme, des écorces d'arbre pour les tanneries, les gypses pour les fabriques de plâtre; les foins, pailles, blés et avoines; le fer, la fonte, le minerai; les charbons de bois, les belles pierres de Tournus, les carreaux, briques et tuiles de Verdun et de Thil, et les poissons des étangs de la Basse-Bresse. La Saône amène annuellement à Lyon 20,000 mètres cubes de bois de chauffage et 580,000 hectolitres de charbon de bois. Tous ces bateaux s'arrêtent dans les ports de Serin, soit pour se faire assurer, soit pour prendre un patron et au besoin un équipage. Outre ces nombreux transports, plusieurs gondoles et paquebots à vapeur, portant voyageurs et marchandises, se croisent tous les jours entre Lyon et Chalon-sur-Saône.

Navigation par la Saône. — Lyon échange ses marchandises en entrepôt, entre le Midi et le Nord, par la Saône qui est un débouché immense. De Lyon au Rhin, les communications sont ouvertes par cette rivière sur un parcours de 44 l. De ce point s'avance sur Strasbourg et Bâle le canal du Rhône au Rhin, de 87 l. 1/2. De Lyon à Paris, trois grandes voies par eau s'ouvrent aux mêmes transports : l'une qui, de la Saône, prend le canal de Bourgogne, l'Yonne canalisée et la Seine; la seconde, qui suit le canal du Centre, la Loire, le canal du Nivernais, l'Yonne et la Seine; la troisième, qui parcourt le canal du Centre, le canal Latéral, ceux de Briare et de Loing, et enfin la Seine. Ces quatre grandes lignes contribuent beaucoup à la prospérité commerciale de Lyon. Malheureusement la Saône est souvent impraticable par le manque d'eau, et la brusque interruption de la navigation compromet toujours de graves intérêts. Des travaux de canalisation et d'aqueducs sont donc nécessaires pour compléter les communications, par la Saône, entre le Nord et le Midi, les rendre plus sûres et plus rapides. Les chambres ont, dans les budgets de 1857 et 1858, accordé des allocations qui, bien qu'insuffisantes, permettent cependant d'espérer des améliorations successives. (La suite à un prochain numéro.)

Le Rédacteur en chef, Gérant responsable, F. RITTIEZ.

M. Albespeyres, pharmacien, faubourg St-Denis, n° 84, à Paris, a reçu de nouveaux les félicitations de médecins en chef des hôpitaux de France et de l'étranger, membres des académies de médecine, professeurs à Heurs écoles, pour les admirables améliorations qu'il a apportées, il y a plus de 25 ans, dans le pansement des vésicatoires et des cautères. Le PAPIER D'ALBESPEYRES est prescrit par eux avec soin, depuis que des préparations irritantes, taffetas et papiers, imitées de celles de l'inventeur, et ne portant pas le cachet ALBESPEYRES, ont paru dans le public.

COURS DES VALEURS INDUSTRIELLES DU 25 OCTOBRE.

NOMBRE DES ACTIONS.	VALEUR NOMINALE.	INTÉRÊTS ou dividend. payables.	DÉSIGNATION DES ACTIONS.	DERNIER PRIX FAIT.	COURS DU JOUR.
2,000	1,000	Juin et Déc.	Banque de Lyon, Caisse d'esc., com. de bestiaux,	1,775	
700	750		Ponts sur le Rhône, Pont de la Feuillée,	1,910	
4,500	1,000	par trimestre.	Pont Seguin,	2,265	
450	2,000	Idem.	Pont de l'Île-Barbe,	1,700	
500	2,000	Idem.	Pont et gare de Vaise,	470	
220	2,000		Eclair. gaz (Furin),		
2,560	1,000		Eclairage au gaz, Ce Perrache,		
1,740	600	Idem.	Eclairage au gaz, Saône-et-Loire,	975	
1,500	1,000	Idem.	Eclairage au gaz, St-Etienne,	1,275	
500	750		Eclairage au gaz, Grenoble,	1,075	
1,000	700		Eclair. au gaz, trois villes du Midi,	790	
550	600		Eclair. gaz (Dijon), Bat. à vap. de Lyon à Arles,	7,750	
3,000	750		Paq. à vap. (Lyon à Chalon),		
400	700	Décembre.	Gondoles à vap. sur Saône, marc.,		
520	5,000	Idem.	Fonderies (Loire et Isère),	52,250	
180	2,000	Idem.	Tréfileries et forges de Belmont (Isère),		
154	5,000	Idem.	Che. de fer, Lyon à St-Etienne,	4,600	
400	10,000	Idem.	Moulins à vap. de Perrache,	4,700	
800	1,000	Idem.	Ce génér. mines de Rive-de-Gier,		
2,200	1,000	Idem.	Soc. civ. d'act. min. de houille,		
240	5,000	Idem.	Min. Grang. et Cul., Ce des min. del'Un.,		
	1,000	Idem.			
1,500	800	Idem.			

BOURSE DE PARIS DU 22 OCTOBRE.

La stagnation est toujours complète sur la rente française; cependant il y avait tendance à la baisse. Les affaires étaient absolument nulles, et l'on ne s'occupait absolument que de chemin de fer. Cinq pour cent. 109 45 109 45 109 40 109 40

Feuilles d'Annonces.

ANNONCES JUDICIAIRES.

(1190) Vendredi prochain vingt-six du courant, à dix heures du matin, sur la place des Jacobins, à Lyon, il sera procédé à la vente aux enchères et au comptant d'un mobilier saisi, consistant en tables, chaises, commode, placard, secrétaire, banque, champignons, glaces, lits garnis, batterie de cuisine, etc. DEMARE.

ANNONCES DE MM. LES NOTAIRES.

(6077) A VENDRE. — Un beau domaine situé à St-Pierre-de-Chandieu (Isère), à trois lieues de Lyon, et à l'embranchement de deux routes départementales. Ce domaine se compose de bâtiments d'exploitation, d'une tuilerie en pleine activité, vigne, pré, verger et terres labourables, en partie complantées de mûriers, d'une contenance totale de 51 hectares, et pouvant s'affermir de sept à huit mille francs. S'adresser à Mes Quantin et Casati, notaires à Lyon.

(1014) A VENDRE. — Un beau domaine situé aux Abûts (Isère), sur la grande route de Lyon à Grenoble. Ce domaine, composé d'environ 29 hectares, dont 7 en prairies de première qualité, 5 en bois de belle venue, et le reste en terres labourables, avec bâtiments d'exploitation en bon état, présente un revenu annuel de 3,600 fr. On accordera toutes facilités désirables pour les paiements. S'adresser à Me Bertin, notaire, place de la Préfecture, n° 7.

A VENDRE AUX ENCHÈRES, En l'étude de Me Rosier, notaire, à Lyon, rue St-Côme, 4, Le mardi 27 novembre 1858, à 10 heures du matin, UNE MAISON, Située quai de l'Observance, 26, à Lyon.

Cette maison a un corps de bâtiment double sur le quai, un corps de bâtiment en aile sur le derrière, et une cour; elle est composée de caves, rez-de-chaussée et trois étages. Ladite maison est de fort bonne construction, et n'est sujette à aucun reculement; l'emplacement en face du nouveau port rend cet immeuble susceptible d'une grande augmentation de valeur. S'adresser, avant le jour fixé pour la vente, audit Me Rosier, notaire, chargé de traiter de gré à gré, s'il est fait des offres suffisantes. (1705)

(1078) A VENDRE. — Fonds de restaurateur, de fondation très-ancienne, possédant une clientèle nombreuse et choisie, situé dans le quartier Saint-Jean. S'adresser à Me Dugueyt, notaire, place du Gouvernement.

ANNONCES DIVERSES.

(6086) A VENDRE pour cause de départ. — Fonds d'épicerie très-achalandé, situé dans un des meilleurs quartiers de la ville. — Prix : 5,000 f. — On donnera des facilités pour le paiement. S'adresser au bureau du journal.

(6090) A VENDRE pour cause de maladie. — Un fonds de mercerie et bonneterie en détail, rue Grenette, n° 1, près la place des Cordeliers. S'y adresser.

REHUMES, TOUX, ASTHMES, CATARRHES.

Maux de gorge, enrhumements, oppressions, épuisements, palpitations, et toutes les MALADIES DE POITRINE sont guéries amicalement par l'usage plus ou moins prolongé du SIROP DE STOECHAS D'ARABIE : la haute réputation dont il jouit de dispense de tout éloge. — Prix : 4 f. et 2 fr. le flacon, à la PHARMACIE PERENIN, RUE PALAIS-GRILLET, 23, A LYON.

(8039) BAISSÉ DE PRIX.

Lampe nouvelle hydraulique à régulateur, sans réservoir supérieur ni mouvement brûlant, blanches de mèches comme les meilleures Carcel. Cette lampe se vend à la garantie, avec boules de cristal, chapeau de papier et carcasse, burette à huile; le tout à 25 fr. Chez Burdet, lampiste, place Bellecour, n° 25, à côté l'hôtel de l'Europe, seul dépositaire à Lyon. Il se charge aussi de la réparation des Carcel et les garantit pour un an.

(10015) A VENDRE. — Un office de notaire à la résidence de Grenoble (cour royale). S'adresser à Me Anthoard, avoué en la même ville, rue Marchande, n° 4.

(6063) A VENDRE. — Une roue de six pieds et son banc, pouvant servir à différents mécanismes. S'adresser à M. Villard, fabricant de couvertures, rue de la Cage, n° 40.

(714) MUSIQUE A 30 CENTIMES. Carulli. — Six sérénades à quatre voix, sans accompagnement; chaque 30 c. C.-M. Weber. — Quinze chœurs inédits, avec traduction française; chaque 30 Jullien. — Quatre valses pour cornet à pistons seul: n° 1, Rosita; n° 2, Francesca; n° 3, les Muletiers; n° 4, le Rossignol; chaque 30 Musard. — Le Tourbillon et la Foudre, deux galops pour cornet à pistons seul; chaque 30 Collection de romances, airs d'opéras, etc., arrangés pour cornet à pistons seul; chaque cahier 30 Les mêmes, pour violon seul; chaque 30 Idem, pour flûte seule; chaque 30 A Paris, chez Bernard Latte, boulevard des Italiens, 2, passage de l'Opéra. A Lyon, chez les principaux marchands de musique.

Cours de langue italienne.

Alexandre Soffietti, avocat, professeur de langue et de littérature italiennes, et traducteur-interprète pour la même langue près la mairie de Lyon, a l'honneur de prévenir qu'il ouvrira le 5 novembre prochain un cours de cinq mois. Les leçons se succéderont les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, de 8 à 9 heures du soir. Le prix du cours est de 60 fr., ou de 15 fr. par mois, payables d'avance. S'adresser à son domicile, rue Ste-Marie-des-Terreux, n° 5. (6098)



LES BATEAUX A VAPEUR DU RHONE

Partent tous les jours, à sept heures du matin, du port de la Charité. (2035)

(8037) On demande un professeur de rhétorique et d'histoire générale pour une école supérieure. S'adresser au bureau du journal.

(2038) Le dépôt de la PATE PECTORALE DE RÉGLISSE A LA GOMME, de GEORGÉ, pharmacien, est toujours en dépôt chez M. MACORS, à Lyon, rue St-Jean, n° 30. — Le prix des boîtes est de 12 sous et 24 sous, avec l'instruction.

MALADIES SECRÈTES

TRAITEMENT DU DOCTEUR

CH. ALBERT.

A Lyon, à la pharmacie des Célestins. (716—3427)

Maladies Secrètes

ET DE LA PEAU.

SIROP VÉGÉTAL DE SALSEPAREILLE.

Ce sirop est approuvé des académies de médecine, comme le plus puissant dépuratif de la masse du sang, favorisant promptement la sortie des virus dartreux et vénériens, indispensable après l'usage du mercure dont il détruit totalement les traces; spécifique le plus actif, le plus certain et le plus prompt contre les acutés et toutes les maladies qui ont leur siège dans le sang, telles que scrofules, scorbut, gales, boutons, et toutes les maladies de la peau, engorgement des glandes et des articulations, rhumatisme, goutte, les fleurs blanches des femmes, et contre les écoulements récents ou invétérés, et il est prouvé par l'expérience que deux bouteilles procureront une guérison radicale. — Prix : 8 f. et 4 f. la bouteille.

Le public est prié de ne point confondre ce précieux médicament avec tous les autres remèdes de ce genre annoncés en termes pompeux, et dont le vil prix pourrait séduire bien des gens dont tant de charlatans exploitent si effrontément la crédulité. Les nombreuses guérisons obtenues par l'usage de ce sirop en font le plus bel éloge.

On fait des envois. (Affranchir et joindre un mandat sur la poste.) Chez Courtois, ancien pharmacien des hôpitaux civils et militaires, place des Pénitents-de-la-Croix, près la Banque. (2025)

MALADIES SECRÈTES.

(574) Guérison sans rechute d'un à cinq jours des écoulements et fluxus blanches, si anciens et rebelles qu'ils soient, par la méthode unique, aussi sûre que facile, du docteur Thivaud, de Montpellier. Dépôt chez M. Bertrand, pharmacien, place Bellecour, n° 12, à Lyon. — A la même adresse on trouve les pilules dépuratives végétales du même auteur, pour la cure radicale des maladies vénériennes et dartreuses, quelles que soient leur ancienneté et leur opiniâtreté.

GYMNASÉ-LYONNAIS.

Vendredi 25 octobre 1858. — Bénéfice de M. Ferrand. — 1° LES TROIS DIMANCHES, vaud. — 2° MINA, vaud. — 3° L'HUMORISTE, vaud. — Six heures.

LYON. — IMPRIMERIE DE BOURSY FILS, RUE POULAILLERIE, 19.